



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

14 mars 2005

Numéro 189

Par l'équipe du Collectif



Les nouvelles courent

Le Collectif solidaire de la lutte étudiante !

Le Collectif affirme sa solidarité avec le mouvement étudiant actuellement en lutte afin d'obtenir réparation suite aux dégâts causés par le dernier budget du Québec. La coupure de 103 M \$ faite alors dans l'aide financière aux étudiantEs a transformé une majorité de bourses en de simples prêts. Elle causera un endettement étudiant accru. Alors que le mouvement de grève s'amplifie dans les cégeps et gagne les universités du Québec, le Collectif rappelle qu'il partage la demande de réparation de cette coupure. Elle fait partie de ses représentations en vue du budget 2005-2006.

Le budget vu d'Alma

Vendredi le 11 mars, Solidarité populaire Saguenay-Lac St-Jean a organisé une activité prébudgétaire très suivie par les médias de la région. Le Collectif y était invité. Après avoir pris connaissance de l'analyse faite par le Collectif du budget de l'an dernier, diverses personnalités régionales, dont un président de Chambre de commerce, un député, un préfet de comté, des responsables d'organismes, un syndicaliste, un journaliste, devaient formuler leurs attentes pour le prochain budget du Québec. Le consensus s'est fait pour dire non aux baisses d'impôt. Plusieurs ont favorisé des mesures qui permettraient au Québec et à la région d'être plus riche de tout son monde dans une vision renouvelée de ce qu'est la richesse et dans un meilleur respect de l'interdépendance des personnes dans leur milieu, incluant la lutte à la pauvreté. Belle façon de sensibiliser des intervenantEs-clé dans le milieu aux réalités du bas de l'échelle ! Une idée à reprendre ?

Budget du Québec 2005-2006,
lettre du Réseau de vigilance et autres nouvelles

Préserver l'assiette et réparer les pots cassés



Bonjour tout le monde ! Le prochain budget du Québec approche et l'activité prébudgétaire s'intensifie, d'autant plus que de sombres rumeurs de compressions et de baisses d'impôt circulent. Hier le Réseau de vigilance a présenté aux médias une lettre signée par de nombreux groupes et syndicats qui demande

au ministre des Finances d'aller dans une toute autre direction, ce qui commence par préserver l'assiette des revenus du Québec et réparer les nombreux pots cassés des derniers mois. Nous la joignons en annexe à ce bulletin.

De notre côté et dans le même sens, nous ferons connaître aujourd'hui au ministre des Finances nos attentes pour le budget du Québec (voir le résumé sur notre site Internet). En matière de lutte à la pauvreté, à part les allocations familiales, correctement améliorées dans le dernier budget Séguin, il faut pratiquement reprendre les demandes de l'an dernier... et exiger réparation de ce qui a empiré depuis. Nous sommes aussi en train de préparer le matériel pour l'analyse du budget. L'information utile vous sera transmise dans un prochain bulletin.

Les revendications québécoises de la Marche

À l'occasion du 8 mars, le comité de la Marche mondiale des femmes dévoilait cette semaine les revendications québécoises associées aux valeurs véhiculées dans la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Plusieurs d'entre elles concernent la lutte à la pauvreté. Au chapitre de la Solidarité, on réclame la couverture des besoins essentiels pour les personnes qui reçoivent des prestations d'aide sociale ou des prêts et bourses. On y revendique également au chapitre de la Justice la fin de la disparité de traitement envers les employéEs atypiques régulièrEs et l'accès à un statut de salariéE pour les prestataires d'aide sociale qui participent à des mesures assimilables à des emplois. La Charte fera le tour du monde avec un passage à Québec, le 7 mai prochain. L'invitation est donc lancée à tout le monde ! Pour en savoir plus, voir le site de la Fédération des femmes du Québec (www.ffq.qc.ca).

Nous avons collaboré aux activités du 8 mars par l'animation d'une présentation organisée par le Centre populaire de Roberval, vendredi dernier sur «la pauvreté et les femmes, des idées pour faire du chemin». Cinquante personnes sont venues. Cette visite a par ailleurs été l'occasion de découvrir que les outils du Collectif sont utilisés avec beaucoup d'imagination à Roberval ! Vous en parlerez à Line qui s'est déguisée en feuille l'automne dernier pour une animation sur le projet de loi 57 ! Sur ce, n'oublions pas le port du «tape» rouge, repris d'ailleurs par les étudiantEs !



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9. Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740
Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca



Québec, le 10 mars 2005

Monsieur Michel Audet
Cabinet du ministre des Finances
Ministère des Finances
12, rue Saint-Louis 1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3

Monsieur le Ministre,

Les signataires de cette lettre auront, selon leur domaine d'intervention, des attentes et des angles variés pour aborder le prochain budget du Québec. Nous convenons toutefois de points essentiels que nous tenons aujourd'hui à vous rappeler avec une grande insistance.

Nos organisations et leurs membres, qui représentent une partie importante de la population québécoise, tiennent beaucoup à la solidarité fiscale des Québécois et des Québécoises. Nous détenons ensemble, avec les finances publiques du Québec, le plus formidable levier qui soit pour assurer, à travers les missions de l'État, le bien commun et la réalisation des droits reconnus à chaque personne. Trois missions sont particulièrement garantes de cette solidarité : celle de la distribution et redistribution de la richesse, celle des services publics et celle du développement. Des brèches importantes dans cette solidarité, certaines amorcées par le précédent gouvernement, ont été opérées ou sont en voie de l'être par votre gouvernement. Nous nous y opposons et nous invoquons aujourd'hui votre sens de l'État pour vous demander de vous assurer, dans le budget 2005-2006, de préserver l'intégrité de l'assiette des revenus du Québec et de réparer de toute urgence les pots cassés, notamment en ce qui concerne les protections sociales de base.

Préserver l'intégrité de l'assiette des revenus du Québec

Nous sommes de ceux et celles qui pensent que, loin de constituer un fardeau, les finances publiques du Québec sont une force économique inestimable dont le gouvernement doit préserver l'intégrité. Vous devez vous assurer de disposer des revenus nécessaires aux missions de l'État. Il faut pour cela protéger l'assiette des revenus du Québec. Vous savez comme nous qu'une assiette qu'on laisse se casser se reconstitue difficilement. Quatre brèches

dans cette assiette nous semblent particulièrement dangereuses dans la mesure où leurs conséquences seront irréparables :

- la dilapidation des transferts fédéraux reçus, notamment leur versement au fonds consolidé de la province;
- les baisses d'impôt;
- les transferts vers les municipalités de responsabilités et de pouvoirs de taxation susceptibles de provoquer des disparités de développement;
- les privatisations.

Nous vous demandons unanimement de résister à la pression ambiante et de ne pas faire ces erreurs, génératrices d'inégalités et de régimes à plusieurs vitesses. Assurez-vous plutôt de percevoir les revenus dont nous avons besoin pour faire fonctionner un État soucieux de l'égalité en droits et de la qualité de vie de l'ensemble des citoyennes et citoyens. Nous serons par ailleurs d'accord pour réclamer comme vous du gouvernement fédéral les sommes qui reviennent au Québec, notamment au niveau de l'assurance parentale, de l'aide à l'emploi, du soutien du revenu aux travailleurs et travailleuses âgés, des services de garde et des services de santé.

Réparer de toute urgence les pots cassés

Par ailleurs nous avons vu comment le budget 2004-2005, soi-disant axé sur les familles à faible et moyen revenu, a masqué des reculs importants dans les services publics et les protections sociales, une fois qu'il a été mis dans la perspective de l'ensemble des décisions gouvernementales des mois précédents et suivants.

Des décisions très graves, qui affectent la qualité de vie générale et en particulier celle des plus pauvres, ont été prises dans la dernière année par votre gouvernement.

Vous devez réparer ces pots cassés dans le budget 2005-2006.

Au niveau des **protections sociales**, il est inconcevable que votre gouvernement ait coupé dans les revenus et le pouvoir d'achat des personnes et des familles les plus pauvres au Québec, d'autant plus que ce sont des revenus qui ne leur permettent même pas de couvrir leurs besoins essentiels. Nous vous demandons donc unanimement d'investir :

- les 14 M\$ nécessaires pour indexer complètement les prestations d'aide sociale rétroactivement au 1^{er} janvier 2005,

(Suite page suivante)

(Suite de la lettre du Réseau de vigilance)

■ les 44 M\$ nécessaires pour abroger des coupures odieuses liées à des modifications au règlement de l'aide sociale en vigueur depuis cette même date,

■ les 70 M\$ nécessaires à l'établissement de la gratuité des médicaments prescrits pour l'ensemble des personnes ayant un revenu de 12 000 \$ et moins,

■ les 103 M\$ coupés à l'aide financière aux étudiants et étudiantes par la transformation des bourses en prêts.

Vous devez également réparer les brèches dans l'accès aux services de garde des familles à faible revenu. Au-delà de la réparation, votre budget doit marquer l'engagement de votre gouvernement à assurer une couverture correcte des besoins essentiels dans les divers régimes de protection sociale dont il a la responsabilité. Il est nécessaire d'amener l'ensemble des prestations d'aide sociale au niveau alloué aux personnes à qui on reconnaît des contraintes sévères à l'emploi et de compenser les coûts liés aux incapacités pour les personnes présentant des limitations fonctionnelles. Il devient aussi urgent d'augmenter les investissements pour le maintien et la construction de logements sociaux.

Au niveau des **services publics**, votre gouvernement n'a pas cessé d'en rétrécir l'étendue, notamment dans le domaine de l'éducation, de l'aide à l'emploi, de l'immigration. Il met également en péril l'accès à la santé en voulant marchander une partie du système de soins vers des privatisations tout en perdant de vue l'effort nécessaire de prévention et d'équité. Il est connu que quand il s'agit d'assurer à toutes et tous une même qualité de services, le secteur public le réalise à meilleur coût que le secteur privé, dont les intérêts particuliers interfèrent avec l'intérêt collectif. De même l'électricité est un patrimoine commun qui doit bénéficier à tout le monde ce qui suppose des tarifs abordables. Nous attendons de votre budget qu'il répare et améliore la prestation de services assurée par l'État québécois.

Au niveau du **développement durable**, ce qui inclut pour nous les dimensions environnementales, sociales, économiques énoncées dans le rapport Bruntland, il ne suffit pas d'annoncer des intentions. Encore faut-il pouvoir se prévaloir de l'expertise disponible dans les milieux qui s'en font une mission citoyenne. Comment cela se fera-t-il si on coupe leurs moyens aux groupes environnementaux qui la développent ? Encore une fois un seul mot d'ordre : réparez et améliorez !

Quant à l'**action communautaire autonome**, le refinancement de l'entente triennale qui arrive à échéance doit conduire à une indexation et un rehaussement des fonds alloués. Cette qualité particulière, reconnue internationalement, de l'action citoyenne organisée au Québec, qui contribue à rendre le Québec plus riche de tout son monde, suppose mieux qu'un sous-financement chronique.

Monsieur le ministre, les affaires publiques du Québec nous tiennent à cœur. Nous pouvons y contribuer de notre expertise et vous

invitons à en tenir compte avant d'arrêter les décisions à prendre pour le budget à venir. Nous analyserons et commenterons ensuite ce budget en fonction des préoccupations que nous venons de vous exprimer.

Bien à vous, les signataires :

Serge Roy, Association québécoise pour un contrat mondial de l'eau (AQCME) ● Marie-Claude Fortin, ATTAC-Capitale Nationale ● Guy Fortier, Carrefour d'engagement, de ressourcement et de formation (CPMO) ● François Vaudreuil, Centrale des syndicats démocratiques (CSD) ● Réjean Parent, Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ● Claudette Carbonneau, Centrale des syndicats nationaux (CSN) ● Jean Robitaille, Chantier de l'économie sociale ● Denis Falardeau, Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ) ● Gabrielle Pelletier, Coalition Solidarité Santé ● Vivian Labrie, Collectif pour un Québec sans pauvreté ● Daniel Lamoureux, Comité aviseur de l'action communautaire autonome ● Florent Bouchard, Comité de coordination du Réseau Forum Social Québec Chaudière Appalaches ● Richard Lavigne, Confédération des organisations de personnes handicapées du Québec (COPHAN) ● Francine Cabana, Conférence religieuse canadienne ● Sonia Lessard, Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi ● Georges Young, Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières ● Sophie Fournier, Corporation de développement communautaire Vallée de la Matapédia ● Isabelle Boucher, Corporation développement communautaire Lac-St-Jean Est ● Lorraine Guay, D'Abord Solidaires ● Alain Dion, Fédération autonome du collégial (FAC) ● Lise Rousseau, Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) ● Pierre Riley, Fédération des centres d'action bénévole du Québec ● Julie Bouchard, Fédération Étudiante Collégiale du Québec ● Michèle Asselin, Fédération des femmes du Québec ● Jennie Skene, Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) ● Claude Majeau, Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ) ● Éric Bondo, Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) ● Jean Panet-Raymond, Front d'action pour le réaménagement urbain (FRAPRU) ● Kim De Baene, Ligue des droits et libertés ● Lyne Boissinot, L'R des centres de femmes du Québec ● Michel Savard, Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) ● Isabelle Béchar, Mouvement des travailleuses et des travailleurs chrétiens national ● André Trépanier, Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) ● Christian Pelletier, Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) ● Céline Morin, Regroupement des maisons de jeunes du Québec ● Michel Gagnon, Réseau de vigilance Mauricie-Centre-du-Québec ● Henri Jacob, Réseau québécois des groupes écologistes ● Suzanne Labbé, Solidarité populaire Estrie ● Carole Roberge, Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) ● Michel Sawyer, Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) ● Christine Portelance, Syndicat des professeures et des professeurs de l'Université du Québec à Rimouski ● Robert Théoret, Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) ● André Beaudry, Table Nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) ● Johanne Nasstrom, TROC – Montérégie ● France Latreille, Union des consommateurs